

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 3 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trois mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30 à l'espace culturel, sous la présidence de M. Vincent ROBIN, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : mardi 26 avril 2022.

Objet : Validation du plan de financement du projet médiathèque

Présents : M. Vincent ROBIN, maire et Mme Catherine BARBEAU, Mme Annie BERTHEAU, Mme Sandrine BEULAY, M. Laurent BOISGARD, M. Arnaud BOTRAS, Mme Magali BOURRICAND, Mme Aurore CASATI, M. Jean COLY, Mme Marie DUBREUIL, M. Christophe ELIE, M. Gilbert FLURY, Mme Danielle GUÉRIN, M. Dominique HUBERT, Mme Solange LADIESSE, Mme Sandra LEMOINE-CABANNES, M. Pascal LEREDE, M. Boris MARC, Mme Céline MILLET, M. Grégory MILLET, M. Pascal MEZILLE, Mme Martine NODOT, Mme Claudine REDON, Mme Chantal ROBERT, M. Renaud SERNA, conseillers municipaux.

Nos réfs. :
CULT_DEL_2022_39

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Yvonnick BEAUJOUAN, procuration donnée à M. Dominique HUBERT
Mme Christine HUET, procuration donnée à Mme Danielle GUÉRIN.

Absents excusés :

M. Olivier BESNARD
M. Luc FRIESSE

Nombre de conseillers en exercice :
29 titulaires

Titulaires présents : 25
Pouvoirs : 2
Total votants : 27

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mme Marie DUBREUIL, secrétaire de séance.

Vu la délibération n° 2021 – 57 en date du 13 juillet 2021 concernant la demande de subvention auprès du Conseil Départemental ;

Vu l'arrêté établi par le conseil départemental en date du 15 novembre attribuant la somme de 170 000€ pour les travaux relatifs à la réhabilitation et l'extension du bâtiment ;

Vu l'arrêté établi par le conseil départemental en date du 15 novembre attribuant la somme de 170 000€ pour les travaux relatifs aux aménagements extérieurs ;

Vu la circulaire établie par le ministère de la culture relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales ;

Vu la convention établie entre la Région Centre Val de Loire et le Département de Loir et Cher concernant l'achèvement du réseau de la lecture publique en vue de diffuser les nouveaux usages numériques ;

Vu le Contrat Régional de Solidarité Territoriale établi par la Région Centre Val de Loire et porté par le Syndicat du Pays des Châteaux ;

Vu la délibération n°2019-93 du 27 juin 2019 de la Communauté de communes Beauce Val de Loire relative au fond de concours lié au subventionnement du CRST pour l'aménagement d'espaces publics ;

Vu les différents dispositifs établis par la Caisse d'Allocation Familiale pour le développement de projets au sein de la ludothèque en lien avec le « vivre ensemble », l'intergénérationnel, la parentalité et la vie sociale ;

Vu le Contrat Objectif Territorial Energies Renouvelables établi par l'ADEME et porté par le Syndicat du Pays des Châteaux ;

Considérant les différentes subventions d'Etat telles que la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, le Fond National d'Aménagement et de Développement des Territoires, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local qui seront mobilisés fin 2022 et début 2023 ;

Considérant le dispositif établi par le SIDELC relatif aux travaux de modernisation de l'éclairage public ;

Vu le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) de la médiathèque tel que validé par délibération n°2021-56 en date du 13 juillet 2021 ;

Vu la délibération n°2021-77 en date du 9 Novembre 2021 concernant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en une médiathèque/ludothèque ;

Considérant que la Ville de Mer possède actuellement une médiathèque tête de réseau de 180m² pour une population de 6300 habitants ;

Considérant que les locaux actuels ne permettent pas de respecter les recommandations pour assurer ses différentes missions ;

Considérant que le bâtiment communal situé au 17 Avenue Maunoury, à proximité des écoles et commerces dispose des atouts nécessaires pour accueillir cette nouvelle médiathèque créant ainsi un lieu de vie et permettant de redynamiser le centre-ville ;

Considérant que l'avancement des études de Maîtrise d'œuvre a permis de fiabiliser les modalités techniques de réalisation et les caractéristiques du projet ;

Considérant les adaptations techniques nécessaires au projet, en particulier, l'intégration du remplacement du réseau d'éclairage public du parking, d'un espace de stationnement pour les vélos, l'intégration des attentes de l'Architecte des Bâtiments de France ;

Considérant les résultats des études géotechniques et structures nécessaires à l'avancement des études de maîtrise d'œuvre ;

Considérant l'évolution du contexte économique actuel nécessitant d'intégrer une actualisation estimée à +5,2% depuis Juillet 2021 des coûts de travaux au plus proche de la réalité ;

Considérant que la Maîtrise d'œuvre a estimé les coûts prévisionnels de travaux en phase d'Avant-Projet Définitif d'un montant d'opération de 3 030 727,84 € HT ;

Considérant l'enveloppe financière de l'ensemble de l'opération (travaux + études + équipements et mobilier) en phase d'Avant-Projet Définitif d'un montant de 4 934 719,17 € HT ;

Considérant le rapport d'orientation budgétaire présenté en Conseil Municipal le 22 février 2022 précisant le caractère pluriannuel des investissements liés à la réhabilitation d'un bâtiment communal en une médiathèque- ludothèque ;

Mme Annie BERTHEAU expose :


Le plan de financement détaillé du projet « médiathèque » est annexé à la présente délibération. En synthèse, il se décompose comme suit :

Dépenses	Recettes
Coût global d'opération pour la création d'une médiathèque-ludothèque à Mer : 4 934 719,17 €HT	Subvention DRAC demandée : 1 442 635,31 €HT
	Subvention Région demandée : 877 978,45 €HT
	Subvention CAF demandée : 100 000€
	Autres subventions : 1 526 842,75 €HT
	Autofinancement communal : 987 262,65 €HT

Taux de subvention estimé : 80%

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le plan de financement tel que présenté en annexe à la présente délibération
- **De SOLLICITER** les subventions aux taux maximum pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en une médiathèque ludothèque
- **D'AUTORISER** le maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 06/05/2022
Reçu en préfecture le 06/05/2022
Affiché le 10/05/2022 
ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE

Pour extrait conforme,
En mairie, le 05/05/2022
Le maire

Vincent ROBIN



Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE




PLAN DE FINANCEMENT
CREATION D'UNE MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE A MER
Annexe à la délibération n°39 du conseil municipal du 03/05/2022

DEPENSES			
Nature des dépenses	Coûts réels en €HT	Coût prix en charge au regard des fonds CAF	% d'écart prix en charge
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et de l'annexe, création d'une extension et des espaces extérieurs	3 030 727,84 €	0,00 €	0,00%
Etudes (MOE, CSPS, CT, Etude de faisabilité...)	696 789,27 €	0,00 €	0,00%
Fourniture équipements mobilier	670 000,00 €	22 105,26 €	3,30%
Autres (taxe d'aménagement, Imprévus...)	537 202,05 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses	4 934 719,17 €	22 105,26 €	0,45%
RECETTES IDENTIFIEES ET ESTIMEE AU 26/04/2022			
Libellé	Base subventionnable en €HT	Taux de subvention %	Montant de l'aide
Subvention DETR Chauffage	309 677,49 €	25,00%	77 419,37 €
Subvention DSIL	2 920 093,04 €	13,30%	388 372,37 €
Subvention FNAADT	306 275,49 €	50,00%	153 137,75 €
Subvention DRAC Travaux	2 885 270,63 €	50,00%	1 442 635,31 €
Subvention DRAC Mobiliers	300 000,00 €	40,00%	120 000,00 €
Subvention DRAC Informatique	120 000,00 €	50,00%	60 000,00 €
Subvention DRAC Collection	250 000,00 €	50,00%	125 000,00 €
Subvention CD41 Bâtiment	2 952 162,10 €	5,76%	170 000,00 €
Subvention CD41 Espaces Extérieurs	306 275,49 €	55,51%	170 000,00 €
Subvention SIDELC	26 350,35 €	50,00%	13 175,18 €
Subvention Convention Dpt Région	3 511 913,81 €	25,00%	877 978,45 €
CAF Travaux	176 154,37 €	50,00%	88 077,19 €
CAF Mobiliers	22 105,26 €	53,94%	11 922,81 €
Subvention CRST Espaces Publics	306 275,49 €	40,00%	66 300,00 €
Fond de Concours CCBVL Espaces Publics	306 275,49 €	25,00%	76 568,87 €
Subvention Adélie Production	305 340,60 €	35,00%	106 869,21 €
TOTAL AIDES ESTIMEES			3 947 456,52 €

BILAN DE L'OPERATION POUR LA CREATION D'UN MEDIATHEQUE -LUDOTHEQUE	
Dépenses à prévoir pour l'opération (€HT)	4 934 719,17 €
Recettes prévisibles (€)	3 947 456,52 €
Prévisionnel du Reste à charges pour la commune (autofinancement)	987 262,65 €
Taux global de subvention estimé	80,0%

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022 

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE



PLAN DE FINANCEMENT
CREATION D'UNE MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE A MER
 Annexe à la délibération n°39 du conseil municipal du 03/05/2022

DEPENSES			
Nature des dépenses	Coûts réels en €HT	Coût prix en charge au regard des fonds CAF	% d'écart prix en charge
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et de l'annexe, création d'une extension et des espaces extérieurs	3 030 727,84 €	171 512,89 €	5,66%
Etudes (MOE, CSPS, CT, Etude de faisabilité...)	696 789,27 €	62 991,53 €	9,04%
Fourniture équipements mobilier	670 000,00 €	0,00 €	0,00%
Autres (taxe d'aménagement, imprévus...)	537 202,05 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses	4 934 719,17 €	234 504,43 €	4,75%
RECETTES IDENTIFIEES ET ESTIMEE AU 26/04/2022			
Libellé	Base subventionnable en €HT	Taux de subvention %	Montant de l'aide
Subvention DETR Chauffage	309 677,49 €	25,00%	77 419,37 €
Subvention DSIL	2 920 093,04 €	13,30%	388 372,37 €
Subvention FNA DT	306 275,49 €	50,00%	153 137,75 €
Subvention DRAC Travaux	2 885 270,63 €	50,00%	1 442 635,31 €
Subvention DRAC Mobiliers	300 000,00 €	40,00%	120 000,00 €
Subvention DRAC Informatique	120 000,00 €	50,00%	60 000,00 €
Subvention DRAC Collection	250 000,00 €	50,00%	125 000,00 €
Subvention CD41 Bâtiment	2 952 162,10 €	5,76%	170 000,00 €
Subvention CD41 Espaces Extérieurs	306 275,49 €	55,51%	170 000,00 €
Subvention SIDELC	26 350,35 €	50,00%	13 175,18 €
Subvention Convention Dpt Région	3 511 913,81 €	25,00%	877 978,45 €
CAF Travaux	176 154,37 €	50,00%	88 077,19 €
CAF Mobiliers	22 105,26 €	53,94%	11 922,81 €
Subvention CRST Espaces Publics	306 275,49 €	40,00%	66 300,00 €
Fond de Concours CCBVL Espaces Publics	306 275,49 €	25,00%	76 568,87 €
Subvention CCBLV Production	305 340,60 €	35,00%	106 869,21 €
TOTAL AIDES ESTIMEES			3 947 456,52 €

BILAN DE L'OPERATION POUR LA CREATION D'UN MEDIATHEQUE -LUDOTHEQUE	
Dépenses à prévoir pour l'opération (€HT)	4 934 719,17 €
Recettes prévisibles (€)	3 947 456,52 €
Prévisionnel du Reste à charges pour la commune (autofinancement)	987 262,65 €
Taux global de subvention estimé	80,0%

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE



PLAN DE FINANCEMENT
CREATION D'UNE MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE A MER
Annexe à la délibération n°39 du conseil municipal du 03/05/2022

DEPENSES			
Nature des dépenses	Coûts réels en €HT	Coût prix en charge au regard de la convention Département Région	% d'écart prix en charge
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et de l'annexe, création d'une extension et des espaces extérieurs	3 030 727,84 €	2 863 984,45 €	94,50%
Etudes (MOE, CSPP, CT, Etude de faisabilité...)	696 789,27 €	527 929,36 €	75,77%
Fourniture équipements mobilier	670 000,00 €	0,00 €	0,00%
Autres (taxe d'aménagement, imprévus...)	537 202,05 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses	4 934 719,17 €	3 391 913,81 €	68,74%
RECETTES IDENTIFIEES ET ESTIMEE AU 26/04/2022			
Libellé	Base subventionnable en €HT	Taux de subvention %	Montant de l'aide
Subvention DETR Chauffage	309 677,49 €	25,00%	77 419,37 €
Subvention DSIL	2 920 093,04 €	13,30%	388 372,37 €
Subvention FNADT	306 275,49 €	50,00%	153 137,75 €
Subvention DRAC Travaux	2 885 270,63 €	50,00%	1 442 635,31 €
Subvention DRAC Mobiliers	300 000,00 €	40,00%	120 000,00 €
Subvention DRAC Informatique	120 000,00 €	50,00%	60 000,00 €
Subvention DRAC Collection	250 000,00 €	50,00%	125 000,00 €
Subvention CD41 Bâtiment	2 952 162,10 €	5,76%	170 000,00 €
Subvention CD41 Espaces Extérieurs	306 275,49 €	55,51%	170 000,00 €
Subvention SIDELC	26 350,35 €	50,00%	13 175,18 €
Subvention Convention Dpt Région	3 511 913,81 €	25,00%	877 978,45 €
CAF Travaux	176 154,37 €	50,00%	88 077,19 €
CAF Mobiliers	22 105,26 €	53,94%	11 922,81 €
Subvention CRST Espaces Publics	306 275,49 €	40,00%	66 300,00 €
Fond de Concours CCBVL Espaces Publics	306 275,49 €	25,00%	76 568,87 €
Subvention ADERIVE Production	305 340,60 €	35,00%	106 869,21 €
TOTAL AIDES ESTIMEES			3 947 456,52 €

BILAN DE L'OPERATION POUR LA CREATION D'UN MEDIATHEQUE -LUDOTHEQUE	
Dépenses à prévoir pour l'opération (€HT)	4 934 719,17 €
Recettes prévisibles (€)	3 947 456,52 €
Prévisionnel du Reste à charges pour la commune (autofinancement)	987 262,65 €
Taux global de subvention estimé	80,0%

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE



PLAN DE FINANCEMENT
CREATION D'UNE MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE A MER
Annexe à la délibération n°39 du conseil municipal du 03/05/2022


DEPENSES			
Nature des dépenses	Coûts réels en €HT	Coût prix en charge au regard de la circulaire DRAC	% d'écart prix en charge
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et de l'annexe, création d'une extension et des espaces extérieurs	3 030 727,84 €	2 801 840,23 €	92,45%
Etudes (MOE, CSPS, CT, Etude de faisabilité...)	696 789,27 €	523 182,11 €	75,08%
Fourniture équipements mobilier	670 000,00 €	0,00 €	0,00%
Autres (taxe d'aménagement, imprévus...)	537 202,05 €	0,00 €	0,00%
Total des dépenses	4 934 719,17 €	3 325 022,34 €	67,38%

RECETTES IDENTIFIEES ET ESTIMEE AU 26/04/2022			
Libellé	Base subventionnable en €HT	Taux de subvention %	Montant de l'aide
Subvention DETR Chauffage	309 677,49 €	25,00%	77 419,37 €
Subvention DSIL	2 920 093,04 €	13,30%	388 372,37 €
Subvention FNADT	306 275,49 €	50,00%	153 137,75 €
Subvention DRAC Travaux	2 885 270,63 €	50,00%	1 442 635,31 €
Subvention DRAC Mobiliers	300 000,00 €	40,00%	120 000,00 €
Subvention DRAC Informatique	120 000,00 €	50,00%	60 000,00 €
Subvention DRAC Collection	250 000,00 €	50,00%	125 000,00 €
Subvention CD41 Bâtiment	2 952 162,10 €	5,76%	170 000,00 €
Subvention CD41 Espaces Extérieurs	306 275,49 €	55,51%	170 000,00 €
Subvention SIDELC	26 350,35 €	50,00%	13 175,18 €
Subvention Convention Dpt Région	3 511 913,81 €	25,00%	877 978,45 €
CAF Travaux	176 154,37 €	50,00%	88 077,19 €
CAF Mobiliers	22 105,26 €	53,94%	11 922,81 €
Subvention CRST Espaces Publics	306 275,49 €	40,00%	66 300,00 €
Fond de Concours CCBVL Espaces Publics	306 275,49 €	25,00%	76 568,87 €
Subvention ADEME Production	305 340,60 €	35,00%	106 869,21 €
TOTAL AIDES ESTIMEES			3 947 456,52 €

BILAN DE L'OPERATION POUR LA CREATION D'UN MEDIATHEQUE -LUDOTHEQUE	
Dépenses à prévoir pour l'opération (€HT)	4 934 719,17 €
Recettes prévisibles (€)	3 947 456,52 €
Prévisionnel du Reste à charges pour la commune (autofinancement)	987 262,65 €
Taux global de subvention estimé	80,0%

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le 10/05/2022 

ID : 041-214101362-20220506-DEL2022_39-DE